



HAL
open science

Les discriminations entre les hommes et les femmes au prisme de l'opinion

Maxime Parodi

► **To cite this version:**

Maxime Parodi. Les discriminations entre les hommes et les femmes au prisme de l'opinion. Revue de l'OFCE, 2010, 114, pp.135 - 166. 10.3917/reof.114.0135 . hal-03476065

HAL Id: hal-03476065

<https://sciencespo.hal.science/hal-03476065>

Submitted on 11 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les discriminations entre les hommes et les femmes au prisme de l'opinion

Maxime Parodi
OFCE, Centre de recherche
en économie de Sciences Po

Cet article montre, à partir de l'enquête d'opinion sur la Perception des inégalités et les sentiments de justice comment les inégalités et les discriminations entre les hommes et les femmes sont perçues en France. Dans l'ensemble, et de manière plutôt consensuelle entre les hommes et les femmes, ces inégalités sont jugées plutôt importantes et parfaitement inacceptables. Le sentiment d'être discriminé en raison de son sexe est en revanche très marqué, comme on pouvait s'y attendre : ce sont avant tout les femmes en bas et en haut de l'échelle sociale qui s'en disent victimes. Malgré ce fait, il n'y a pas de consensus sur l'interprétation à donner à ces inégalités. Il apparaît au contraire clairement quatre groupes d'opinion : le premier groupe accepte les inégalités entre les sexes comme la conséquence d'un ordre jugé naturel ; le deuxième les néglige pour les mêmes raisons ; le troisième dénonce au contraire les stéréotypes de genre au nom de l'émancipation ; et, enfin, le dernier, tout aussi critique de l'ordre sexuel existant, cherche à s'en arranger au mieux.

maxime.parodi@ofce.sciences-po.fr

Mots clés : Inégalités hommes/femmes. Discrimination.

L'égale entre les femmes et les hommes est apparemment acquise sur le principe. Mais, comme ne manquent pas de le souligner la plupart des observateurs, les pratiques ne suivent pas ou avec retard cette évolution des mentalités. Le fait peut sembler étrange – comme si, dans le domaine particulier des rapports hommes/femmes, nous ne savions pas accorder nos pratiques à nos représentations. C'est toutefois difficile à croire et le nœud du problème tient peut-être moins à une incapacité à agir conformément à nos principes qu'à la manière d'interpréter ces principes et de s'en donner une représentation concrète. Car ce n'est certes pas rien de poser un idéal, mais il faut ensuite s'interroger sur la manière de le réaliser au mieux en tenant compte de ce que nous croyons possible. Au-delà de l'accord de principe sur l'égalité entre les sexes, il y a donc encore matière à se disputer sur les applications de ce principe.

L'égalité peut en effet s'entendre de plusieurs manières. Si l'on s'en tient purement au principe, l'égalité des dignités semble suffire et une inégalité des droits est alors envisageable à condition que chacun se sente respecté. Mais, évidemment, de nombreuses personnes exigeront des garanties objectives concernant ce respect de chacun. L'égalité des droits apparaît alors comme une solide garantie, même si elle peut être encore insuffisante puisqu'elle n'est pas toujours suivie d'effets réels. Une égalité des chances dans l'accès aux différentes positions sociales ou même une égalité des résultats peut alors être exigée. Bien que ces interprétations soient indéniablement différentes, toutes peuvent prétendre s'appuyer d'une manière ou d'une autre sur le principe d'égalité. Pour autant, cela ne signifie pas que ces applications se valent toutes. Même si chacun considère subjectivement que son application du principe d'égalité est valide, il faut encore en juger d'un point de vue moral (Habermas, 1991 ; Apel, 1994) ou derrière un voile d'ignorance (Rawls, 1971), c'est-à-dire se demander si cette application est susceptible de rassembler un accord unanime sur le forum idéal où chacun est libre de prendre la parole et s'efforce de juger en se mettant à la place de chacun (Forsé et Parodi, 2010). À cette aune, une application peut être rejetée pour n'avoir pas su prendre en compte certaines conséquences que chacun peut constater ou certaines voix qui n'ont pas été suffisamment entendues. Bref, du point de vue de la justice sociale, certaines applications s'en sortent objectivement mieux que d'autres.

Le débat sur l'égalité hommes/femmes n'est pas différent des autres, au sens où il s'agit toujours de respecter les différences de chacun tant que celles-ci sont justes, et d'égaliser les autres, qui apparaissent alors comme de véritables inégalités. Simplement, ce débat s'adosse ici à un discours sur la différence sexuelle. Certains accordent ainsi une grande importance à cette différence pour penser les relations sociales tandis que d'autres ne voient pas la pertinence d'une telle distinction dans la plupart des applications de l'égalité auxquelles il faut, selon eux, songer. Ce faisant, chacun de ces discours se positionne sur la manière, voire sur la nécessité, d'agencer l'égalité avec une représentation particulière de la différence sexuelle. Et, bien évidemment, ces divergences de vue conduisent à appliquer fort différemment le principe d'égalité au réel.

En outre, si les individus ne s'entendent pas sur la manière dont ils veulent que l'égalité soit appliquée, ils ne s'entendront pas non plus sur la manière d'interpréter la réalité. Chacun lira le monde qui l'entoure avec ses propres lunettes. L'un verra des inégalités criantes là où d'autres n'y trouveront rien à y redire. Et inversement pour d'autres faits.

Pour savoir justement quelles lunettes chacun utilise, nous allons étudier la perception des inégalités entre les femmes et les hommes à partir de l'enquête d'opinion sur *la Perception des inégalités et les sentiments de justice* (PISJ), commandée par l'*Académie des sciences morales et politiques (ASMP)* à l'*Institut de sondage Laviolle (ISL)*, qui a été menée en octobre 2009 à partir d'un échantillon représentatif de 1711 individus. Même si le questionnaire n'était pas spécifiquement dédié à ce sujet, puisqu'il portait plus largement sur les inégalités sociales et les sentiments de justice, plusieurs questions permettent d'étudier les perceptions mais aussi les évaluations normatives ou encore les sentiments d'être discriminé selon son sexe.

1. Les inégalités comparées selon leur importance et leur acceptabilité

Les inégalités sociales se déclinent sous de nombreuses formes. Certaines marquent fortement la société française d'aujourd'hui, d'autres plus faiblement. Certaines apparaissent absolument inacceptables, d'autres beaucoup moins, voire pas du tout. Certaines frappent une majorité d'individus qui se disent défavorisés à cet égard ; d'autres ne concernent qu'une minorité. L'enquête PISJ permet d'apprécier ces trois dimensions – l'importance, l'acceptabilité et la victimation – à propos d'une douzaine d'inégalités, dont l'inégalité entre les hommes et les femmes.

Nous pouvons donc apprécier l'importance que les Français et Françaises accordent à cette dernière inégalité. En pratique, il leur a été demandé de se prononcer sur chaque type d'inégalité à l'aide d'une échelle allant de 1 pour « pas fortes du tout » à 10 pour « très fortes ». Comme on peut le voir au tableau 1, toutes les inégalités sont jugées importantes puisque toutes ont un score moyen situé au-delà de 5,5 (le milieu de l'échelle). Les inégalités entre les hommes et les femmes ne se distinguent pas particulièrement. Avec un score moyen de 6,5, cette inégalité occupe le 7^e rang dans l'ordre d'importance, assez loin en réalité des premiers rangs formés par les inégalités de revenus, les inégalités liées à la pénibilité du travail, les inégalités de logement ou encore les inégalités face au chômage et aux emplois précaires.

Tableau 1 : Moyennes des réponses à la question :
 « Il existe plusieurs types d'inégalités dans la société française. Pour celles que je vais vous citer dites-moi si, selon vous, elles sont fortes ou pas aujourd'hui ? Donnez votre réponse sur une échelle allant de 1 pour 'pas fortes du tout' à 10 pour 'très fortes' »

Les inégalités...	Homme		Femme		Total	
	Moyenne	Class.	Moyenne	Class.	Moyenne	Class.
... de revenu	7,86	1	7,88	1	7,87	1
... de pénibilité du travail	7,38	2	7,48	3	7,44	2
... de logement	7,31	3	7,51	2	7,41	3
... face au chômage et aux emplois précaires	7,28	4	7,42	4	7,36	4
... de patrimoine	7,19	5	7,21	5	7,20	5
... liées à l'origine ethnique	6,90	6	6,90	6	6,90	6
... entre les hommes et les femmes	6,29	9	6,80	7	6,55	7
... dans les études scolaires	6,47	7	6,61	8	6,55	8
... face à l'insécurité	6,42	8	6,61	9	6,51	9
... d'accès aux soins médicaux	6,06	11	6,53	10	6,30	10
... entre les jeunes et les plus âgés	6,07	10	6,50	11	6,30	11
... d'exposition aux risques technologiques	6,01	12	6,29	12	6,15	12
<i>Erreur standard de la moyenne</i>	0,08		0,07		0,05	

Si l'on considère maintenant les scores moyens séparément pour les hommes et les femmes, on constate que les premiers jugent chacune des inégalités un peu moins importante que ne le jugent les secondes. Cette divergence d'appréciation est surtout marquée pour les inégalités entre les hommes et les femmes (l'écart est de 0,51), mais également pour les inégalités d'accès aux soins médicaux (écart de 0,47) et pour les inégalités entre les jeunes et les plus âgés (écart de 0,43). Toutefois, ces divergences ne suffisent pas à bouleverser le classement. Ainsi, les six premières inégalités conservent leur rang dans le classement masculin et dans le classement féminin (à ceci près d'une inversion entre pénibilité du travail et logement, mais avec des écarts qui se situent à l'intérieur des marges d'erreur et doivent donc être négligés). Finalement, le classement est modifié à peu près uniquement par la divergence d'appréciation concernant les inégalités entre les hommes et les femmes. Dans le classement masculin, cette inégalité passe après – en termes d'importance – les inégalités dans les études scolaires et les inégalités face à l'insécurité tandis qu'elle passe avant dans le classement féminin.

Tournons-nous maintenant vers la question de l'acceptabilité (tableau 2). Les enquêtés ont noté chacune des inégalités de 1 pour « ne sont jamais acceptables » à 10 pour « sont toujours acceptables ». Toutes les inégalités considérées ici sont jugées plutôt inacceptables, aucune n'ayant un score moyen dépassant 5,5. Et, inversement, aucune ne descend en moyenne au-dessous de 3, ce qui signifie qu'un certain degré d'inégalité peut être accepté¹. Ce constat souligne au passage la nécessité d'une théorie de la justice puisque manifestement certaines inégalités peuvent être, dans une certaine mesure, justifiées. Le rôle d'une telle théorie est précisément de hiérarchiser les principes de justification pour savoir comment appliquer objectivement le principe d'égalité. Ce faisant, et selon le contexte, la théorie met en avant une certaine application de l'égalité au détriment d'autres applications jugées non prioritaires et, de ce fait, elle légitime dans le même temps certaines formes d'inégalités.

Tableau 2 : Moyennes des réponses à la question :
 « Pour chacune de ces inégalités, quelles sont celles qui vous semblent plus ou moins acceptables ? Donnez votre réponse sur une échelle allant de 1 pour 'ne sont jamais acceptables' à 10 pour 'sont toujours acceptables' »

Les inégalités...	Homme		Femme		Total	
	Moyenne	Class.	Moyenne	Class.	Moyenne	Class.
... d'accès aux soins médicaux	3,13	1	3,02	2	3,07	1
... entre les hommes et les femmes	3,30	4	3,00	1	3,14	2
... de logement	3,28	2	3,16	3	3,22	3
... liées à l'origine ethnique	3,29	3	3,22	4	3,25	4
... face à l'insécurité	3,42	5	3,24	5	3,33	5
... de pénibilité du travail	3,62	7	3,36	6	3,48	6
... face au chômage et aux emplois précaires	3,61	6	3,45	7	3,53	7
... dans les études scolaires	3,68	9	3,56	9	3,62	8
... entre les jeunes et les plus âgés	3,71	10	3,54	8	3,62	9
... d'exposition aux risques technologiques	3,65	8	3,69	10	3,67	10
... de revenu	4,17	11	4,13	11	4,15	11
... de patrimoine	4,81	12	4,82	12	4,81	12
<i>Erreur standard de la moyenne</i>	<i>0,08</i>		<i>0,07</i>		<i>0,05</i>	

1. Il faut souligner toutefois qu'un quart de l'échantillon considère toutes ces inégalités comme inacceptables. La batterie de questions est donc en partie – si l'on peut dire – « saturée », toutes les inégalités apparaissant indistinctement comme des injustices « criantes ».

Dans l'ensemble, les inégalités d'accès aux soins médicaux sont jugées les plus inacceptables, suivies de près par les inégalités entre les hommes et les femmes, puis par les inégalités de logement, les inégalités liées à l'origine ethnique et les inégalités face à l'insécurité. En revanche, les inégalités de revenus et de patrimoine sont ici reléguées en queue de classement. Comme on pouvait s'y attendre, et conformément à la théorie de la justice de Rawls (1971) et à la plupart de celles qui ont suivi, puisqu'elle n'a pas été réellement contestée sur ce point, les inégalités les plus inacceptables sont celles qui touchent aux besoins de base (la santé, le logement et, manifestement, quoique dans une moindre mesure, l'insécurité) ou à des discriminations négatives (sexuelles ou ethniques)². Ce sont des inégalités avec lesquelles on ne peut tergiverser. Et inversement, les inégalités les moins inacceptables sont celles qui doivent être jugées en contexte – car elles peuvent être justifiées – et selon leur ampleur. C'est typiquement le cas des inégalités de revenu et de patrimoine puisqu'elles doivent être jugées à partir d'une évaluation, entre autres, des mérites et qu'elles sont alors acceptées dans certaines limites (Forsé et Parodi, 2010, ch. 6).

Dans l'ensemble, les femmes jugent un peu plus que les hommes que chacune des inégalités considérées ici est inacceptable, et plus particulièrement, s'agissant de celles entre les hommes et les femmes ainsi que celles liées à la pénibilité du travail, à l'insécurité ou encore celles entre les jeunes et les plus âgés. Pour les inégalités d'exposition au risque, les inégalités de patrimoine et de revenu, il n'y a pas de différences significatives entre leurs opinions.

Malgré ces écarts, le classement des hommes reste très proche de celui des femmes, une fois que l'on tient compte des marges d'erreur. La seule inégalité qui distingue significativement ces deux classements est celle entre les hommes et les femmes. Elles placent cette inégalité en premier (*ex aequo* avec les inégalités d'accès au soin) tandis qu'ils la placent en quatrième ou, en tenant compte des marges d'erreur, deuxième *ex aequo* avec les inégalités de logement et les inégalités liées à l'origine ethnique, mais nettement derrière les inégalités d'accès aux soins.

Finalement, en moyenne, les Français et les Françaises ne considèrent pas les inégalités sexuelles comme de toute première importance dans la société actuelle. En revanche, c'est l'une des inégalités qui, à leurs yeux, a le moins de raison d'être.

2. Les inégalités entre les jeunes et les plus âgés ne se ramènent pas simplement à une pure discrimination en ceci que tout jeune est un vieux en devenir. Aussi traiter différemment les différents âges de la vie ne choque pas nécessairement l'idéal de justice.

2. Qui pense que les inégalités hommes/femmes sont importantes et inacceptables ?

À première vue, presque tout le monde le pense. Nous verrons néanmoins dans la dernière partie que certaines opinions s'écartent nettement de ce consensus mais, pour l'instant, regardons comment ces opinions se déclinent selon quelques catégories sociodémographiques (tableau 3). Nous étudierons les questions sur l'importance et l'acceptabilité sous deux angles différents. De manière absolue en analysant directement la note accordée par les enquêtés à chacune de ces questions sur une échelle de 1 à 10. Et de manière relative en analysant l'écart entre la note accordée à l'inégalité entre hommes et femmes et la moyenne des notes accordées aux autres formes d'inégalités. Nous parlons alors d'importance et d'acceptabilité relative de l'inégalité sexuelle. Dans l'ensemble, les résultats se recoupent largement entre l'analyse en termes absolus et celle en termes relatifs, mais il fallait le vérifier.

Tout d'abord, les femmes estiment que les inégalités sexuelles sont plus importantes et moins acceptables que ne le jugent pour leur part les hommes, aussi bien dans l'absolu³ que relativement aux autres inégalités⁴. L'effet de l'âge est plutôt modeste mais il apparaît tout de même que les jeunes considèrent en moyenne un peu moins souvent que les autres que les inégalités hommes/femmes sont importantes, et ce aussi bien s'agissant des réponses brutes que relatives⁵. Pour l'acceptabilité, les écarts d'opinion sont trop faibles pour conclure⁶.

Le niveau scolaire n'exerce aucune influence claire sur l'évaluation moyenne de l'importance des inégalités sexuelles⁷. Si l'on se tourne néanmoins vers la distribution des réponses, il apparaît que les 2^e et 3^e cycles universitaires sont un peu plus convaincus que les autres que ces inégalités sont plutôt importantes. Mais c'est surtout sur l'acceptabilité que l'effet du diplôme est notable. Plus l'enquêté est diplômé, plus il juge inacceptable les inégalités entre les hommes et les femmes⁸.

Il n'y a pas d'influence claire de la situation familiale sur les scores moyens concernant l'importance et l'acceptabilité des inégalités, et ce aussi bien en termes relatifs qu'absolus. La sensibilité politique, en revanche, joue un rôle très net sur l'évaluation de l'importance en termes absolus, mais non en termes relatifs⁹.

3. Ces observations étant généralisables d'après les analyses univariées. On obtient pour l'importance $F=24$ ($p<1\%$) et pour l'acceptabilité $F=7$ ($p<1\%$).

4. Pour l'importance relative $F=14$ ($p<1\%$) et pour l'acceptabilité relative $F=7$ ($p<1\%$).

5. Pour l'importance absolue $F=3,1$ ($p=1,5\%$) avec 5 catégories d'âge. Pour l'importance relative, et uniquement pour elle, on observe une tendance linéaire ($F=6,4$, $p=1,2\%$).

6. Acceptabilité absolue en nominal $F=1,6$ ($p=17\%$), tendance linéaire $F=1,8$ ($p=18\%$). Acceptabilité relative en nominal $F=0,6$ ($p=68\%$), tendance linéaire $F=0,2$ ($p=64\%$).

7. Avec 6 niveaux, importance absolue en nominale $F=0,8$ ($p=56\%$), tendance linéaire $F=0,6$ ($p=45\%$). Importance relative en nominale $F=0,5$ ($p=74\%$), tendance linéaire $F=0$.

8. Acceptabilité absolue en nominal $F=4,1$ ($p<1\%$), tendance linéaire $F=17$ ($p<1\%$). Acceptabilité relative en nominal $F=7$ ($p<1\%$), tendance linéaire $F=32$ ($p<1\%$).

9. Importance absolue en nominal $F=6,2$ ($p<1\%$), en linéaire $F=18,7$ ($p<1\%$). Rien en relatif.

Tableau 3 : Les inégalités entre les hommes et les femmes sont-elles importantes ? Et, sont-elles acceptables ?
Scores moyens et pourcentages de modalités de réponses

	Importance des inégalités Moyenne	Acceptabilité des inégalités Moyenne	Importance des inégalités Plutôt important	Acceptabilité des inégalités Tout à fait inacceptable	Importance relative des inégalités Moyenne	Acceptabilité relative des inégalités Moyenne
Homme	6,3	3,3	66 %	34 %	- 0,5	- 0,4
Femme	6,8	3,0	73 %	41 %	- 0,2	- 0,6
18-29 ans	6,2	3,2	64 %	34 %	- 0,5	- 0,5
30-49 ans	6,6	3,0	71 %	40 %	- 0,4	- 0,5
50-59 ans	6,7	3,1	74 %	41 %	- 0,4	- 0,5
60-69 ans	6,7	3,4	73 %	35 %	- 0,2	- 0,3
70 ans et plus	6,5	3,3	67 %	34 %	- 0,2	- 0,5
École primaire	6,4	3,4	66 %	34 %	- 0,4	- 0,2
Enseignement professionnel	6,5	3,3	67 %	33 %	- 0,4	- 0,4
Enseignement secondaire	6,8	3,4	71 %	32 %	- 0,2	- 0,3
Bac général	6,6	3,0	68 %	41 %	- 0,2	- 0,6
Premier cycle universitaire	6,4	2,9	70 %	41 %	- 0,4	- 0,7
2 ^e et 3 ^e cycle universitaire	6,6	2,7	77 %	48 %	- 0,4	- 0,8

Tableau 3(suite) : Les inégalités entre les hommes et les femmes sont-elles importantes ? Et, sont-elles acceptables ?
Scores moyens et pourcentages de modalités de réponses

	Importance des inégalités Moyenne	Acceptabilité des inégalités Moyenne	Importance des inégalités Plutôt important	Acceptabilité des inégalités Tout à fait inacceptable	Importance relative des inégalités Moyenne	Acceptabilité relative des inégalités Moyenne
Seul	6,4	3,2	66 %	37 %	- 0,5	- 0,4
Monoparent	6,8	2,9	69 %	43 %	- 0,2	- 0,5
Couple sans enfant	6,6	3,2	74 %	36 %	- 0,2	- 0,5
Couple avec 1 enfant	6,6	3,0	70 %	37 %	- 0,4	- 0,6
Couple avec 2 enfants	6,6	3,0	69 %	42 %	- 0,4	- 0,6
Couple avec 3 enfants ou +	6,5	3,2	65 %	38 %	- 0,5	- 0,5
Extrême gauche	7,2	3,1	79 %	46 %	- 0,3	- 0,3
Gauche	6,6	2,9	72 %	44 %	- 0,5	- 0,6
Centre	6,5	3,3	70 %	30 %	- 0,3	- 0,3
Droite	6,2	3,4	64 %	32 %	- 0,3	- 0,6
Extrême droite	6,5	3,0	63 %	42 %	- 0,3	- 0,9
Défavorisé	7,3	3,0	79 %	44 %	0,1	- 0,5
Favorisé	6,3	3,2	67 %	35 %	- 0,5	- 0,5

Note : l'importance relative est le score de l'importance des inégalités hommes/femmes moins la moyenne des scores de l'importance des autres formes d'inégalités. Même principe pour l'acceptabilité relative.

En moyenne, la gauche considère chacune des inégalités comme plus importante que ne le pense pour sa part la droite et les inégalités entre les hommes et les femmes ne font pas exception à cette logique. Du côté de l'acceptabilité, la gauche et la droite ne se distinguent pas ou peu, même si le centre et la droite modérée trouvent apparemment cette inégalité moins inacceptable en moyenne ¹⁰.

Enfin, certaines personnes déclarent dans l'enquête se sentir défavorisées en matière d'inégalités entre les hommes et les femmes. Nous étudierons dans la partie suivante cette question de manière approfondie, mais on peut déjà voir son influence sur les opinions en termes d'importance et d'acceptabilité. Les personnes qui s'estiment défavorisées jugent nettement plus que les autres que les inégalités sexuelles sont importantes ¹¹, et ce aussi bien dans l'absolu qu'en relatif. En revanche, l'effet moyen sur l'acceptabilité n'est pas marqué, si même il y en a un ¹². Pour autant, d'après le pourcentage d'individus qui pensent que cette inégalité est « tout à fait inacceptable », se dire défavorisé conduit tout de même à des positions plus tranchées. Comme nous le verrons, certains hommes se disent défavorisés en matière d'inégalités sexuelles tout en considérant que ces inégalités sont acceptables.

Il faut donc se méfier de certaines moyennes qui englobent les réponses des hommes et des femmes et vérifier s'il y a un effet d'interaction notable entre le sexe et les variables sociodémographiques. Les analyses multivariées présentées au tableau 4 servent cet objectif. Comme on peut le constater, les écarts repérés précédemment entre les hommes et les femmes ne se maintiennent pas forcément lorsque l'on fait intervenir une autre variable indépendante. Les divergences d'opinions que l'on observe sont donc certes sexuées, mais de manières hétérogènes au sein de chaque sexe.

Considérons maintenant les modèles les uns à la suite des autres. L'interaction de l'âge et du sexe n'est pas particulièrement marquée. Il y a tout de même un léger effet repérable sur l'importance relative : les jeunes hommes et les femmes plus âgées considèrent un peu moins que les autres que les inégalités entre les hommes et les femmes sont importantes, comparées aux autres formes d'inégalités. Il n'y a pas d'effet clair sur l'opinion en termes d'acceptabilité.

Le diplôme structure un peu plus nettement les opinions considérées ici en atténuant très fortement la divergence brute d'opinion entre les hommes et les femmes. L'importance absolue de l'inégalité sexuelle est jugée légèrement plus forte par les plus diplômés des deux sexes, mais plus particulièrement par les femmes diplômées. En termes relatifs, le seul effet qui ressort est celui de l'interaction : les femmes diplômées affirment plus que les hommes diplômés ou que les femmes non-diplômées que les inégalités sont importantes. Mais le diplôme apparaît surtout structurant sur le plan de l'acceptabilité. Les plus diplômés des deux sexes

10. Acceptabilité absolue en nominal $F=2,4$ ($p=4,7$ %), en linéaire $F=3$ ($p=8,5$ %). Acceptabilité relative en nominal $F=3,3$ ($p=1$ %), en linéaire $F=2$ ($p=15$ %).

11. Importance absolue $F=65$ ($p<1$ %), importance relative $F=37$ ($p<1$ %).

12. Acceptabilité absolue $F=1,6$ ($p=20$ %), acceptabilité relative $F=0,3$ ($p=56$ %).

considèrent plus que les autres que ces inégalités sont inacceptables en termes absolus tout comme en termes relatifs. Il y a également un effet d'interaction sur l'acceptabilité absolue, les femmes les plus diplômées jugeant encore plus que les autres qu'une telle inégalité est inacceptable.

Tableau 4 : Analyses multivariées de l'importance et l'acceptabilité de l'inégalité entre les hommes et les femmes, en échelle absolue et relative

	Importance absolue	Importance relative	Acceptabilité absolue	Acceptabilité relative
Sexe	- 0,51 (***)	- 0,33 (***)	0,28 (**)	0,18 (**)
Sexe	- 0,65 (***)	- 0,63 (***)	0,27	0,36 (*)
Age	0,03	0,03	0,06	0,05
Interaction	0,05	0,11(*)	0	- 0,06
Sexe	- 0,18	- 0,04	- 0,13	0,02
Diplôme	0,07 (*)	0,04	- 0,19 (***)	- 0,14 (***)
Interaction	- 0,10 (*)	- 0,09 (*)	0,12 (*)	0,05
Sexe	- 0,13	0,05	- 0,18	- 0,11
Position politique	- 0,15 (**)	0,10 (*)	0	- 0,11 (**)
Interaction	- 0,14	- 0,15 (*)	0,17	0,11
Sexe	- 0,16	- 0,09	0,14	0,03
Favorisé sous l'angle du genre	1,14 (***)	0,78 (***)	- 0,28 (*)	- 0,22 (*)
Interaction	- 0,80 (***)	- 0,64 (***)	0,68 (**)	0,80 (***)

Note : La première ligne correspond à une analyse de variance selon le sexe, avec la femme pour référence. Puis, en-dessous, on trouve 5 analyses multivariées effectuées séparément avec en variables indépendantes toujours le sexe, une autre variable considérée comme une échelle (âge, des plus jeunes aux plus âgés ; diplômes, des moins diplômés au plus ; revenu, des faibles aux hauts revenus ; politique, de gauche à droite ; favorisé en référence) et leur interaction. Les seuils de significativité statistique à 10 %, 5 % et 1 % sont franchis lorsque le paramètre est suivi de 1, 2 ou 3 *.

Sur le plan politique, la gauche tend plutôt à juger les inégalités hommes/femmes comme plus importantes dans l'absolu, mais moins importantes relativement aux autres formes d'inégalités. Bref, on retrouve que la gauche considère chacune des inégalités comme plus importante que ne le juge de son côté la droite, mais celle entre les hommes et les femmes ne lui apparaît pas plus importante que les autres ; c'est même plutôt le contraire. L'interaction indique apparemment que les femmes de gauche jugent plus que les autres que cette inégalité est importante, mais qu'elles l'associent aussi plus à d'autres formes d'inégalités. Du côté de l'acceptabilité, il ne ressort pas grand chose sinon que la droite affirme un peu plus que cette inégalité est plus inacceptable que les autres. C'est manifestement la même logique que précédemment qui est à l'œuvre : la gauche insiste en priorité sur d'autres inégalités

(salaires, conditions de travail, etc.) que celle entre les sexes et, du coup, cette dernière apparaît relativement moins inacceptable que d'autres. Mais, on atteint là une limite des indicateurs relatifs utilisés ici car ceux-ci sont construits de telle manière que l'on ne peut pas mettre en avant une inégalité sans en reléguer une autre à l'arrière. Les positions tranchées de la gauche sur certaines inégalités relèguent donc les autres plus nettement que cela ne se passe à droite.

Finalement, hormis l'interaction sexe/diplôme sur l'acceptabilité, les résultats ne sont pas très marqués. Nous avons étudié d'autres variables encore, comme le revenu personnel ou la situation familiale, mais là encore, les résultats ne sont pas très convaincants. Tout ceci montre essentiellement que *les hommes et les femmes abordent plutôt ces questions sur les inégalités sexuelles selon des logiques assez communes.*

Il y a toutefois une exception : le sentiment d'être ou non défavorisé en matière d'inégalité hommes/femmes est de loin le facteur le plus structurant pour les opinions sur ces inégalités. Ce sentiment d'être défavorisé conduit ainsi à juger, aussi bien absolument que relativement, que les inégalités entre les hommes et les femmes sont importantes. Et, de même, ce sentiment rend ces inégalités inacceptables en termes absolus et relatifs. Mais surtout l'interaction s'avère bien plus forte que dans les modèles précédents. D'un côté, les hommes qui se disent défavorisés jugent malgré tout ces inégalités nettement moins importantes que ne le jugent les femmes qui se disent défavorisées. Le paramètre correspondant au sentiment d'être défavorisé est ici plus fort que celui de l'interaction : les hommes qui s'estiment défavorisés considèrent donc plus que les hommes et femmes qui se disent favorisés que ces inégalités sont importantes. D'un autre côté, les hommes (s'estimant) défavorisés jugent plus acceptables ces inégalités (en relatif comme dans l'absolu) que les femmes (qui s'estiment) défavorisées. Cette fois, le paramètre d'interaction est plus fort et l'emporte sur le paramètre principal du sentiment. Les hommes défavorisés vont donc jusqu'à trouver plus acceptables ces inégalités que ne le jugent les hommes favorisés et les femmes. Comment peut-on trouver acceptable une inégalité pourtant défavorable pour soi-même ? La présence d'une forte interaction indique que la notion d'inégalité entre les hommes et les femmes n'est pas interprétée de manière entièrement neutre mais qu'au contraire elle est entendue plus spécifiquement comme une inégalité favorisant les hommes au détriment des femmes. Cette asymétrie n'empêche pas les hommes qui s'estiment défavorisés de dire que c'est une inégalité importante puisqu'elle les concerne eux aussi, mais ils ne peuvent aller jusqu'à dire que cette inégalité est inacceptable car ils attendent manifestement une autre forme de rééquilibrage entre les sexes que celui qui leur est implicitement proposé.

En définitive, les inégalités entre les femmes et les hommes sont jugées en moyenne plutôt importantes et assez clairement inacceptables. Les femmes jugent plus que les hommes qu'il s'agit là d'inégalités importantes et inacceptables. Malgré tout, les écarts ne sont pas tranchés et l'on reste assez proche d'un consensus. De fait, sur ces questions, la situation de chacun et de chacune compte plus que sa simple appartenance sexuelle.

3. La discrimination perçue entre les hommes et les femmes

Intéressons-nous maintenant plus précisément au sentiment d'être ou non victime d'une des inégalités des tableaux 1 et 2. Il revient d'ailleurs au même de se dire défavorisé sous un certain angle, de s'en dire victime ou encore de s'estimer discriminé sous cet angle. Les trois termes traduisent ici la même idée et ils sont employés comme synonymes dans la suite du texte. Sur la plupart des plans, les enquêtés se disent en majorité plutôt favorisés – la seule exception étant les inégalités de revenus où une courte majorité (50,8 %) se déclare plutôt défavorisée (ce sont d'ailleurs les femmes qui contribuent ici à former cette majorité puisqu'elles sont 53,3 % à se juger défavorisées contre 48,2 % des hommes).

Tableau 5 : Tris des réponses à la question :
« En matière d'inégalités entre les hommes et les femmes, vous sentez-vous vous-même en position très défavorisée, assez défavorisée, plutôt favorisée ou très favorisée ? »

En %

	Homme	Femme	Ensemble
Très défavorisée	2,70	6,40	4,70
Assez défavorisée	9,30	27,30	18,70
Total défavorisée	12,10	33,70	23,30
Plutôt favorisée	67,10	53,40	60,00
Très favorisée	13,60	7,70	10,50
Total favorisée	80,70	61,10	70,50
[Ne sait pas]	7,20	5,20	6,20

Le plus souvent néanmoins, les sentiments des hommes et des femmes sont assez proches et diffèrent rarement de plus de 5 %. Il y a quelques exceptions : les inégalités de revenus, comme on vient de le voir, les inégalités face au chômage et aux emplois précaires, où les femmes se disent plus un peu plus défavorisées et, bien entendu, les inégalités entre les hommes et les femmes. Comme on peut le voir dans le tableau 5, un tiers des femmes se jugent ainsi défavorisées par rapport aux hommes tandis qu'à l'inverse 12 % des hommes pensent être défavorisés par rapport aux femmes. L'asymétrie était attendue mais elle peut sembler assez modérée du fait qu'un grand nombre de femmes s'estiment malgré tout plutôt favorisées. Il ne faut toutefois pas s'y tromper : en moyenne, les femmes se jugent 3,7 fois plus souvent défavorisées que favorisées sur ce plan comparé à ce que les hommes jugent de leur côté pour eux-mêmes sur ce même plan¹³. Il se trouve que

13. Plus techniquement, ce chiffre de 3,7 correspond à l'*odds ratio* suivant : (nombre de femmes défavorisées) / (nombre de femmes favorisées) x (nombre d'hommes favorisés) / (nombre d'hommes défavorisés).

c'est ce *rapport des risques relatifs d'être discriminé* (le terme consacré pour ce rapport est l'*odds ratio*) qui est pertinent pour évaluer l'ampleur la discrimination sexuelle. L'*odds ratio* mesure la force de l'association entre le sentiment d'être discriminé et l'un des sexes ou, autrement dit, il mesure l'ampleur de l'asymétrie qui fait que la discrimination est plus ressentie par un sexe que l'autre.

Le tableau 6 permet de mieux comprendre les raisons de l'asymétrie. La colonne des *odds ratios* indique ainsi les catégories de population pour lesquelles les sentiments respectifs des hommes et des femmes se rapprochent et celles pour lesquelles ils s'écartent et contribuent alors fortement à l'asymétrie. Un *odds ratio* élevé, c'est-à-dire une forte asymétrie, signifie non pas que les inégalités entre les hommes et les femmes sont vivement ressenties ou que le sentiment d'être discriminé est marqué, mais plus précisément que ce sentiment est plus spécifiquement celui des femmes. Et, inversement, s'il passe en-dessous de 1, le sentiment d'être discriminé est alors plus spécifiquement celui des hommes.

Il apparaît tout d'abord que cette asymétrie est plus faible pour les jeunes générations que pour les anciennes. Le sentiment d'être défavorisé augmente avec l'âge chez les femmes et, à l'inverse, diminue chez les hommes¹⁴.

Au niveau des catégories socioprofessionnelles, l'asymétrie est forte parmi les retraités et les cadres supérieurs et faible au sein des professions intermédiaires, des ouvriers et employés et des personnes au foyer. La différence entre les cadres et les professions intermédiaires tient pour l'essentiel à ce que les femmes cadres se disent plus souvent perdantes que ne le disent les femmes de professions intermédiaires. Le rapprochement (relatif) de vues entre les hommes et les femmes parmi les ouvriers, les employés et les personnes au foyer tient, à l'inverse, à un plus fort sentiment des hommes de faire partie des perdants.

Le niveau d'étude n'influe manifestement pas sur le sentiment des femmes d'être discriminées ou non alors qu'il joue un rôle significatif sur le sentiment des hommes. Plus les hommes sont diplômés, plus ils se disent favorisés et, en conséquence, l'asymétrie de jugement augmente assez fortement avec le niveau de diplôme.

Au niveau du revenu personnel, l'asymétrie est forte pour les hauts et les bas revenus comparés aux revenus intermédiaires (de l'ordre de 1 200 à 1 700 € par mois). Manifestement, deux effets se combinent. Du côté des bas revenus, l'asymétrie est forte du fait des situations précaires, comme nous allons le voir bientôt tandis que du côté des hauts revenus, de manière similaire à ce que nous avons pu observer pour les diplômés, c'est surtout la satisfaction des hommes qui contribue à élever l'asymétrie.

14. Il faut souligner que les effets commentés ici sont souvent tout juste significatif statistiquement, principalement en raison d'un échantillon un peu faible du côté des hommes qui se disent défavorisés. C'est pourquoi je considère les cas extrêmes pour vérifier au moins que les variations ne s'assimilent pas simplement à un bruit statistique.

Tableau 6 : Tris croisés des réponses à la question :
 « En matière d'inégalités entre les hommes et les femmes, vous sentez-vous vous-même en position très défavorisée, assez défavorisée, plutôt favorisée ou très favorisée ? » et rapports relatifs des chances (odds ratio)

	Homme		Femme		Odds ratio et intervalles de confiance rapportés à une référence	
	Défavorisé	Favorisé	Défavorisée	Favorisée		
18-29 ans	14,2 %	85,8 %	29,0 %	71,0 %	2,5	réf.
30-49 ans	14,0 %	86,0 %	37,2 %	62,8 %	3,6	[1,02 ; 2,11]
50-59 ans	15,3 %	84,7 %	40,1 %	59,9 %	3,7	[0,99 ; 2,27]
60-69 ans	10,9 %	89,1 %	40,0 %	60,0 %	5,4	[1,38 ; 3,52]
70 ans et plus	8,7 %	91,3 %	30,1 %	69,9 %	4,5	[1,13 ; 2,97]
Retraités	9,3 %	90,7 %	34,5 %	65,5 %	5,2	réf.
Indépendants	7,5 %	92,5 %	17,3 %	82,7 %	2,6	[0,24 ; 1,06]
Cadres supérieurs	12,3 %	87,7 %	41,0 %	59,0 %	4,9	[0,57 ; 1,63]
Professions intermédiaires	12,7 %	87,3 %	25,3 %	74,7 %	2,3	[0,28 ; 0,72]
Ouvriers, employés	17,7 %	82,3 %	41,4 %	58,6 %	3,3	[0,45 ; 0,91]
Etudiants	9,4 %	90,6 %	27,4 %	72,6 %	3,6	[0,37 ; 1,34]
Au foyer	21,3 %	78,7 %	38,5 %	61,5 %	2,3	[0,26 ; 0,77]
École primaire	12,1 %	87,9 %	36,6 %	63,4 %	4,2	[1,04 ; 2,30]
Enseignement professionnel	16,6 %	83,4 %	34,9 %	65,1 %	2,7	réf.
Enseignement secondaire	16,1 %	83,9 %	36,0 %	64,0 %	2,9	[0,72 ; 1,65]
Bac général	12,0 %	88,0 %	32,6 %	67,4 %	3,5	[0,82 ; 2,10]

Tableau 6(suite) : Tris croisés des réponses à la question :
 « En matière d'inégalités entre les hommes et les femmes, vous sentez-vous vous-même en position très défavorisée, assez défavorisée, plutôt favorisée ou très favorisée ? » et rapports relatifs des chances (odds ratio)

	Homme		Femme		Odds ratio et intervalles de confiance rapportés à une référence	
	Défavorisé	Favorisé	Défavorisée	Favorisée		
Premier cycle universitaire	9,9 %	90,1 %	35,7 %	64,3 %	5,1	[1,21 ; 2,95]
2 ^e et 3 ^e cycle universitaire	6,8 %	93,2 %	36,9 %	63,1 %	8,0	[1,89 ; 4,74]
Non chômeurs	12,5 %	87,5 %	33,7 %	66,3 %	3,6	réf.
Chômeurs	18,3 %	81,7 %	59,0 %	41,0 %	6,4	[1,17 ; 2,78]
Salarié du privé en CDI	14,9 %	85,1 %	42,3 %	57,7 %	4,2	réf.
Fonctionnaire titulaire	7,9 %	92,1 %	16,4 %	83,6 %	2,3	[0,31 ; 0,97]
Fonctionnaire stagiaire, auxiliaire, en contrat aidé, en CDD	26,9 %	73,1 %	35,5 %	64,5 %	1,5	[0,14 ; 0,92]
Salarié du privé en CDD	8,3 %	91,7 %	28,4 %	71,6 %	4,4	[0,44 ; 2,49]
Apprenti, stagiaire, intérimaire ou en contrat aidé	20,4 %	79,6 %	14,5 %	85,5 %	0,7	[0,04 ; 0,58]
Moins de 500 euros	19,1 %	80,9 %	35,0 %	65,0 %	2,3	[0,73 ; 1,74]
500 à 800 euros	14,7 %	85,3 %	45,0 %	55,0 %	4,8	[1,50 ; 3,68]
800 à 1 200 euros	14,8 %	85,2 %	41,5 %	58,5 %	4,1	[1,36 ; 3,00]
1 200 à 1 700 euros	15,6 %	84,4 %	27,2 %	72,8 %	2,0	réf.
1 700 à 2 400 euros	11,9 %	88,1 %	29,7 %	70,3 %	3,1	[1,00 ; 2,36]
2 400 euros et plus	7,9 %	92,1 %	33,3 %	66,7 %	5,8	[1,65 ; 4,97]

Tableau 6(fin) : Tris croisés des réponses à la question :
 « En matière d'inégalités entre les hommes et les femmes, vous sentez-vous vous-même en position très défavorisée, assez défavorisée, plutôt favorisée ou très favorisée ? » et rapports relatifs des chances (odds ratio)

	Homme		Femme		Odds ratio et intervalles de confiance rapportés à une référence	
	Défavorisé	Favorisé	Défavorisée	Favorisée		
Marié(e)	10,6 %	89,4 %	34,2 %	65,8 %	4,4	réf.
Pacsé(e)	13,7 %	86,3 %	31,0 %	69,0 %	2,8	[0,24 ; 1,75]
Vivant maritalement ou en concubinage sans être pacsé(e)	17,9 %	82,1%	27,3 %	72,7 %	1,7	[0,27 ; 0,57]
Veuf ou veuve	14,2 %	85,8 %	35,2 %	64,8 %	3,3	[0,40 ; 1,42]
Divorcé(e)	10,5 %	89,5 %	48,8 %	51,2 %	8,1	[1,10 ; 3,13]
Séparé(e)	7,3 %	92,7 %	45,8 %	54,2 %	10,7	[0,78 ; 7,66]
Célibataire	15,6 %	84,4 %	35,2 %	64,8 %	2,9	[0,48 ; 0,95]
Temps plein	13,0 %	87,0 %	32,2 %	67,8 %	3,2	réf.
Temps partiel de 15 à 35 h	22,0 %	78,0 %	31,9 %	68,1 %	1,7	[0,30 ; 0,91]
Temps partiel moins de 15 h	31,3 %	68,7 %	34,6 %	65,4 %	1,2	[0,14 ; 0,96]
Temps partiel choisi	27,3 %	72,7 %	23,8 %	76,2 %	0,8	réf.
Temps partiel contraint	19,4 %	80,6 %	43,2 %	56,8 %	3,2	[1,51 ; 9,49]

Note de lecture : dans la tranche d'âge des 18-29 ans, les femmes disent 2,5 fois plus souvent que les hommes qu'elles sont défavorisées plutôt que favorisées. Parmi les 60-69 ans, elles disent 5,4 fois plus souvent que les hommes qu'elles sont défavorisées plutôt que favorisées. La marge d'erreur est telle que ce dernier ratio est situé à 90 % de chances entre 1,38 et 3,52 fois le premier ratio. Au sens statistique, il est donc significativement au-dessus. On notera que les odds ratios sont calculés directement, et non estimés à partir d'un modèle multivarié de type logistique. *Idem* pour les intervalles de confiance.

La protection de l'emploi joue un rôle qui n'est pas négligeable. Tout d'abord, le chômage augmente significativement l'asymétrie. Même si le sentiment de faire partie des perdants des inégalités hommes/femmes augmente avec le chômage du côté des hommes, il augmente plus encore du côté des femmes. Par ailleurs, l'asymétrie apparaît particulièrement faible parmi les fonctionnaires (titulaires, stagiaires, etc.) comparée à celle parmi les salariés du privé en CDI aussi bien qu'en CDD. Elle est faible également parmi les apprentis, stagiaires, intérimaires et les personnes en contrat aidé – les hommes dans ces situations se sentant particulièrement défavorisés.

L'asymétrie est aussi assez faible parmi les personnes travaillant à temps partiel, en raison à nouveau de la grande proportion d'hommes se jugeant alors défavorisés. Le fait que le temps partiel n'a pas été choisi augmente au contraire sensiblement l'asymétrie, en raison cette fois des femmes, qui se jugent sur ce point nettement plus défavorisées¹⁵.

Enfin, sur le plan de la vie de couple, il y a vraisemblablement trois niveaux d'asymétrie. Le plus faible concerne les célibataires, ceux qui vivent maritalement sans être mariés et les veufs et veuves. Au niveau intermédiaire se trouvent les personnes mariées. Enfin, on observe une forte asymétrie parmi les divorcés et les séparés – la situation des femmes se dégradant alors nettement. Bien que les écarts ne soient pas toujours significatifs statistiquement, cette stratification apparaît suffisamment robuste. La présence d'enfants à la maison a également une influence. En prenant pour référence les personnes vivant seules, il apparaît que l'asymétrie est assez forte au sein des familles monoparentales tandis qu'elle est plutôt faible parmi les couples avec un ou plusieurs enfants. Le passage du deuxième au troisième enfant ne produit apparemment pas d'effet marqué sur l'asymétrie.

En définitive, et en pleine conformité avec ce que l'on sait sur la société réelle, ce sont toujours plus les femmes qui se sentent discriminées en matière d'inégalités entre les sexes. Ce sentiment est toutefois plus ou moins marqué. Il l'est particulièrement aux deux extrémités de la hiérarchie sociale. Du côté des catégories populaires, le sentiment d'être défavorisé est relativement fort du côté des femmes, mais il l'est également du côté des hommes, qui se sentent probablement mis en concurrence sur un marché du travail où ils ont peu d'atouts. Chacun a donc le sentiment de faire partie des perdants (même si les femmes demeurent au minimum deux fois plus nombreuses à s'estimer telles). Mais, dès que l'on se concentre sur la frange la plus précaire (chômage, CDD, temps partiel non choisi), le sentiment d'être discriminé en raison de son sexe apparaît très clairement comme une spécificité des femmes.

15. Il est étrange que les hommes se jugent moins souvent défavorisés lorsque leur temps partiel a été imposé plutôt que lorsqu'il a été choisi. L'échantillon est toutefois très faible et la relation pourrait très bien s'inverser tout en restant à l'intérieur des marges d'erreur. Il n'y a donc rien à commenter de substantiel.

À l'autre bout de la hiérarchie sociale, le fait marquant est que le sentiment des femmes d'être discriminées ne diminue pas, ou peu, tandis que les hommes se reconnaissent clairement plutôt favorisés. L'un dans l'autre, le sentiment d'être perdant sur le plan des inégalités entre les sexes est donc aussi une spécificité des femmes en haut de l'échelle sociale. Ce phénomène tient peut-être à ce que les contraintes sont plus visibles aux extrêmes qu'au sein de la classe moyenne où toutes les formes d'inégalités se mêlent sans en faire ressortir aucune en particulier. En bas de la hiérarchie, la précarité des conditions rend manifeste chacun des désavantages, dont celui lié à l'inégalité sexuelle. Et, en haut, la comparaison aux carrières bien optimisées des hommes rend manifeste, en creux, les contraintes sur lesquelles butent les femmes. Deux interprétations sont donc possibles : ou bien les femmes sont effectivement plus discriminées en haut et en bas de l'échelle sociale, ou bien cette discrimination est simplement plus visible aux extrêmes.

Par ailleurs, si la vie de famille semble également jouer un rôle, il faut toutefois souligner que les statistiques livrées jusqu'à présent décrivent simplement les données d'enquête sans chercher à raisonner « toutes choses égales par ailleurs ». Nous ne pouvons donc savoir si la forte asymétrie observée à propos des divorcés ou des familles monoparentales ne fait que refléter la précarisation qui accompagne ces situations sur le marché du travail ou si, au contraire, la rupture familiale contribue par elle-même à l'asymétrie. Mais il est de toute manière quelque peu illusoire d'espérer dissocier ces deux situations, même à l'aide d'un modèle statistique, tant elles sont liées. De même, la faible asymétrie parmi les personnes vivant seules et les concubins pourrait venir du fait que ce sont des personnes plus jeunes que la moyenne. Ceci dit, l'hypothèse simple que l'asymétrie augmente au cours du cycle de la vie familiale (que l'on réduirait ici au parcours suivant : mise en couple, puis enfant(s) puis éventuellement séparation) ne tient apparemment pas. La présence d'enfants semble au contraire atténuer l'asymétrie. Il faut plutôt opter pour l'hypothèse que les arrangements familiaux – pourtant fortement asymétriques – ne contribuent pas nécessairement à l'asymétrie ressentie, mais qu'en cas de rupture, les conséquences de ces arrangements y contribuent nettement.

Pour aller plus loin, puisque nous ne pouvons pas nous appuyer sur un modèle de type logistique sur tout ou partie des variables considérées jusqu'à présent, il peut être intéressant de regarder comment le sentiment d'être défavorisé sur le plan des inégalités entre les sexes s'associe aux sentiments d'être défavorisé sur les autres plans. Nous pourrions ainsi mieux comprendre comment ces sentiments se nourrissent mutuellement. Pour ce faire, il suffit d'en passer par une analyse de variance, pour chaque type d'inégalité, en estimant le sentiment d'être défavorisé sur le plan des inégalités sexuelles selon que l'on est un homme ou une femme et selon le sentiment d'être défavorisé ou non sur un des autres plans. S'il y a un effet d'interaction alors cela signifiera que cette inégalité contribue à renforcer (ou atténuer) l'asymétrie étudiée ci-dessus.

Les résultats montrent qu'avant toute chose, c'est le sentiment concernant la pénibilité du travail qui alimente le plus fortement le sentiment d'être discriminé

sexuellement¹⁶. Les femmes se sentent bien plus défavorisées sur ces deux plans simultanément que les hommes. Vient ensuite le sentiment concernant le chômage et les emplois précaires où, là encore, les femmes se jugent nettement plus défavorisées sur les deux plans que les hommes. Puis, le sentiment concernant les inégalités de revenus, qui suit le même type de logique. Ces trois sentiments influencent à peu près dans la même mesure l'asymétrie précédente et forment un premier groupe qui se démarque assez clairement des autres sentiments dont le rôle est manifestement moindre. On trouve ensuite les inégalités d'exposition aux risques technologiques, scientifiques et industriels, les inégalités entre les jeunes et les plus âgés, les inégalités dues à l'origine ethnique, les inégalités de patrimoine et, dans une moindre mesure, les inégalités de logement. Ce deuxième groupe est assez hétérogène et son influence est modérée quoique probable à plus de 90 %. Enfin, les sentiments liés aux études scolaires, aux soins médicaux et à l'insécurité n'exercent pas d'effet notable sur l'asymétrie étudiée ici.

S'agissant de la scolarité, on constate malgré tout un effet sur l'asymétrie à partir d'une autre question, qui porte plus spécifiquement sur l'orientation. Les femmes jugent plus souvent que les hommes avoir été « confronté à certaines injustices dans la prise en compte de [leurs] désirs personnels en matière d'orientation » (37 % contre 32 %) et cette différence explique en partie leur sentiment d'être discriminées sexuellement¹⁷.

Il a été demandé également aux enquêtés de juger leur salaire. Il se trouve que les femmes jugent plus souvent que leur salaire est inférieur à ce qui serait juste (67 % des femmes à comparer à 62 % des hommes). Cette différence explique également en partie leur sentiment d'être discriminées en raison de leur sexe¹⁸.

Il ressort ainsi assez clairement que les principaux griefs liés aux inégalités entre les hommes et les femmes portent sur les conditions de travail, tant sur le plan de la pénibilité et de la précarité que sur le plan salarial. Ce sont ces griefs qui, pour l'essentiel, nourrissent le sentiment des femmes d'être discriminées. Pour aller plus loin, il faudrait en savoir plus sur les inégalités au sein de la sphère familiale, par exemple concernant le partage des tâches ménagères et le double emploi du temps. Dans l'enquête, seule une question permet d'aller dans cette direction en abordant le sujet des enfants en lien avec la carrière de la mère.

16. Dans le détail, voici pour chaque forme d'inégalité le paramètre de l'interaction, son T de Student et sa significativité statistique : pénibilité du travail (0,182 / T=4,1 / p<1 %) ; chômage et précarité (0,173 / T=4 / p<1 %) ; revenu (0,166 / T=4,1 / p<1 %) ; exposition aux risques (0,110 / T=2,3 / p=2,3 %) ; jeunes et plus âgés (0,108 / T=2,3 / p=2 %) ; origine ethnique (0,104 / T=1,9 / p=6,1 %) ; patrimoine (0,102 / T=2,5 / p=1,4 %) ; logement (0,085 / T=1,7 / p=9 %) ; études scolaires (0,065 / T=1,4 / p=16 %) ; soins médicaux (0,033 / T=0,6 / p=53 %) et, enfin, insécurité (-0,026 / T=-0,5 / p=61 %).

17. Avec un modèle similaire à ceux de la note précédente, on obtient un paramètre d'interaction de -0,115 pour un T=2,5 et p=1,2 %. L'effet de l'orientation scolaire est alors relativement fort et se place en tête du deuxième groupe.

18. De même que précédemment, on obtient un paramètre d'interaction de -0,115 pour un T=2,5 et p=1,2 %. L'effet du salaire injuste est alors similaire à celui de l'orientation scolaire.

4. Les opinions sur la carrière des mères

De nombreuses enquêtes (ISSP, EVS, DREES, CREDOC) montrent qu'il n'y a pas un soutien aussi massif qu'on le dit parfois à l'idéal d'une égalité totale, qui correspondrait à une parfaite symétrie des rôles. Michael Braun et Jacqueline Scott parlent à cet égard de mythe (Braun et Scott, 2009). L'enquête barométrique de la DREES confirme, vague après vague, que l'opinion demeure divisée. Ainsi, en 2009, 29 % des enquêtés estimaient que « dans l'idéal les femmes devraient rester à la maison pour élever leurs enfants » et 40 % considéraient « qu'il est normal qu'une femme soit prête à faire beaucoup de sacrifices pour réussir dans un métier ».

L'enquête PISJ n'a pas repris ces questions mais demandait néanmoins à chacun d'évaluer le degré d'injustice de diverses situations, dont celle-ci : « Une femme fait une moins belle carrière que son mari parce qu'elle doit s'occuper de leurs enfants ». Les enquêtés devaient noter cette situation de 1 pour « absolument injuste » à 10 pour « absolument juste ». Comme on peut le voir au tableau 7, quatre personnes sur cinq pensent que cette situation est plutôt injuste (en attribuant une note entre 1 et 5). Pour autant, seul un homme sur cinq et une femme sur quatre estiment qu'elle est absolument injuste. En moyenne, le degré d'injustice est ainsi de 3,8. La situation est donc jugée plutôt injuste sans l'être absolument.

Comme on pouvait s'y attendre, les femmes jugent cette situation un peu plus injuste que les hommes. Une analyse de la variance des réponses selon le sexe confirme cet effet ($F=6$, $p=1,4$ %), mais il est en réalité assez faible et il disparaît dès que l'on effectue des analyses multivariées. Une autre manière d'éprouver la divergence de vue entre les femmes et les hommes sur cette question consiste à la comparer à celles concernant les autres situations qu'ils devaient juger. Sur de nombreuses situations, leurs opinions sont très proches, mais sur d'autres, on constate des écarts significatifs qui peuvent être du même ordre ou supérieurs aux écarts concernant la carrière des femmes. Tenons-nous en aux trois situations les moins consensuelles. Les femmes jugent un peu plus injustes que les hommes le fait « qu'un immigré travaille dans le BTP depuis 10 ans sans être déclaré et va être renvoyé dans son pays d'origine » (87 % contre 83 % répondent entre 1 et 5 et trouvent donc ce cas plutôt injuste, $F=5$, $p=2,6$ %). Elles considèrent au contraire un peu plus juste que les hommes la situation suivante : « à un concours d'entrée dans une grande école, deux candidats ont un niveau assez proche. Le premier vient d'un milieu favorisé et a obtenu des notes légèrement supérieures au second mais l'examineur a préféré accepter le second car il vient d'un milieu défavorisé » (39 % contre 33 % trouvent ce cas plutôt juste en répondant entre 6 et 10, $F=8$, $p<1$ %). Enfin, elles jugent nettement plus injuste que les hommes le cas suivant : « ne sachant plus comment départager deux candidates à un emploi, leur CV et leurs motivations étant quasiment identiques, le directeur des ressources humaines a préféré recruter la plus jolie » (55 % contre 37 % trouvent ce cas absolument injuste en répondant 1, $F=63$, $p<1$ %). S'il y a une grande divergence de vues entre les hommes et les femmes, elle concerne le fait d'être jugée sur son physique. Bien entendu, la question portait sur deux candidates, et non deux candidats, et l'on peut

se demander quel profil de réponses nous aurions obtenu dans ce cas symétrique. La divergence porte donc plus spécifiquement sur le fait de juger une femme sur son physique. De même, on pourrait se demander quelles réponses nous aurions obtenues en interrogeant les enquêtés sur la carrière d'un homme qui s'occupe des enfants. Il reste que la situation concernant la carrière de la femme est largement plus consensuelle que celle concernant le physique à l'embauche, alors qu'elle partage la même asymétrie, et qu'elle est à peu près aussi consensuelle que la situation que l'on peut considérer symétrique concernant la discrimination positive. Au total, les hommes et les femmes ont plutôt des opinions assez proches sur cette question de la carrière des femmes.

L'âge du répondant semble également ne pas exercer ici une grande influence. La tranche des 30-49 ans, qui est la plus concernée, considère certes cette situation plus injuste que la tranche des 18-29 ans ou celle des plus de 70 ans. Mais les variations apparaissent modestes. On peut s'en étonner puisque de nombreuses études ont montré que l'évolution des normes de genre est fortement liée au remplacement progressif des cohortes les plus anciennes par les nouvelles (Braun et Scott, 2009). Toutefois, leur conclusion s'appuie sur des questions portant sur des préférences ou des valeurs (en l'occurrence, dans la vague 2002 de l'*International Social Survey Programme*, les enquêtés doivent dire s'ils sont d'accord ou non avec l'opinion suivante : « Le rôle d'un homme, c'est de gagner l'argent du ménage ; le rôle d'une femme, c'est de s'occuper de la maison et de la famille ») ou encore sur des croyances quant aux conséquences sociales de l'égalité entre les hommes et les femmes (les enquêtés croient-ils, ou non, « qu'un enfant qui n'a pas encore l'âge d'aller à l'école a des chances de souffrir si sa mère travaille »). Or ces questions sont probablement marquées par les modes de vie des enquêtés et les choix qu'ils ont fait pour eux-mêmes. Par conséquent, on s'attend à ce que les réponses suivent assez nettement l'évolution des pratiques et, donc, les générations. En revanche, la question sur le sentiment de justice se place vraisemblablement sur un autre plan. Il ne s'agit plus de savoir ce que l'on a vécu, ce que l'on préfère ou ce que l'on anticipe, il s'agit de juger d'une situation particulière en se mettant à la place de chacun des protagonistes. Cette différence de perspectives explique peut-être pourquoi les écarts d'opinion sont aussi faibles d'une cohorte à l'autre.

Une analyse multivariée des réponses à la question sur la carrière des femmes selon le sexe, l'âge, la catégorie socioprofessionnelle, le diplôme, le positionnement politique et la situation familiale confirme d'ailleurs la faiblesse des effets du sexe et de l'âge. Il en va de même de la situation familiale et, quoique dans une moindre mesure, de la catégorie socioprofessionnelle. Certes, chacune de ces variables joue un rôle statistiquement significatif, encore qu'assez faible, si l'on effectue un test séparé. Mais, pour l'essentiel, les deux variables influentes sont ici très clairement le diplôme et le positionnement politique (dans l'analyse multivariée tout comme en test séparé). Plus un individu est diplômé, plus il trouve injuste que la femme dans la situation en question fasse une moins bonne carrière que son mari. Et plus il se dit politiquement de gauche, plus il trouve également cette situation injuste.

Tableau 7 : Tris et moyennes des réponses à la question : « Une femme fait une moins belle carrière que son mari parce qu'elle doit s'occuper de leurs enfants » (1 = absolument injuste ; 10 = absolument juste)

En %

	1	2+3	4+5	6+	Moyenne
Ensemble	23	27	32	18	3,8
Homme	20	27	32	21	3,9
Femme	25	26	32	16	3,7
18-29 ans	22	24	34	20	3,9
30-49 ans	25	30	31	14	3,6
50-59 ans	24	25	30	21	3,8
60-69 ans	20	29	31	19	3,9
70 ans et plus	21	21	36	22	4,1
École primaire	17	24	38	21	4,1
Enseignement professionnel	21	27	31	22	4
Enseignement secondaire	22	22	31	24	4,1
Bac général	33	24	29	14	3,4
Premier cycle universitaire	25	29	32	14	3,5
2 ^e et 3 ^e cycle universitaire	25	32	31	12	3,4
Extrême gauche	41	25	18	16	3
Gauche	21	31	34	14	3,6
Centre	21	27	34	19	3,9
Droite	18	26	34	22	4,1
Extrême droite	27	17	30	26	4,3
Favorisé	21	27	33	19	3,8
Défavorisé	27	25	30	18	3,6

Sans surprise, l'idée de faire carrière est d'autant plus valorisée que l'on a investi soi-même dans les études scolaires. Par conséquent, les plus diplômés sont en général plus soucieux que chacun puisse tirer profit de son investissement scolaire. L'effet est particulièrement net du côté des femmes. Celles qui ont investi dans les études scolaires nourrissent des attentes plus fortes et considèrent donc cette situation plus injuste. La même tendance s'observe du côté des hommes, tout en étant moins prononcée. La corrélation (de Pearson) entre cette question sur la carrière et le niveau de diplôme donne ainsi $-0,15$ ($p < 1\%$) pour les femmes et $-0,08$ ($p = 1,8\%$) pour les hommes¹⁹. Toutefois, dans une analyse multivariée, l'interaction n'apparaît pas significative ($p = 68\%$). L'écart d'opinion entre les hommes et les femmes demeure incertain.

Côté positionnement politique, l'effet est marqué à peu près autant pour les femmes ($0,16$, $p < 1\%$) que pour les hommes ($0,14$, $p < 1\%$)²⁰. D'autres variables peuvent encore être considérées. La pratique religieuse, toutes confessions confondues, exerce une certaine influence. Les pratiquants sont plus réservés sur l'injustice de la situation que les non-pratiquants. Ici encore, l'effet demeure néanmoins modeste. De même, le revenu personnel joue un rôle, en particulier du côté des femmes. Celles qui ont des revenus supérieurs à la moyenne ont plutôt tendance à trouver injuste ce scénario de la femme qui fait une moins belle carrière pour s'occuper des enfants²¹. Enfin, le sentiment d'être discriminé sexuellement ne joue manifestement aucun rôle sur cette question.

Au bout du compte, sur une question où l'on attendait des positions plutôt tranchées, il apparaît que le clivage n'est pas déterminé par les positions sociodémographiques des uns et des autres. Pour autant, cela ne signifie nullement que tout le monde est d'accord sur ce sujet, seulement que le désaccord est assez transversal aux catégories usuelles. Il faut, pour s'en rendre compte, simplement changer de méthode.

5. Quatre types de discours sur les inégalités entre les hommes et les femmes

Jusqu'à présent, nous nous sommes concentrés sur l'opinion moyenne et les comparaisons entre les groupements sociodémographiques n'ont pas fait apparaître de franches divergences. Or il y en a, mais pour les voir, il faut constituer des groupes d'opinion. Les trois questions sur l'importance, l'acceptabilité et la carrière semblent à cet égard suffisantes pour définir la position de chacun sur les inégalités

19. D'autres mesures plus fines comme le gamma ou le d de Somers confirment ce résultat. Pour les femmes, gamma = $-0,13$ et d de Somers = $-0,11$ ($p < 1\%$) ; pour les hommes, gamma = $-0,08$ et d de Somers = $-0,06$ ($p = 1,3\%$).

20. Pour les femmes, gamma = $0,17$ et d de Somers (orienté de carrière vers politique) = $0,15$; pour les hommes, gamma = $0,12$ et d de Somers = $0,11$.

21. Pour les femmes, la corrélation est de $-0,10$ ($p < 1\%$) tandis que, pour les hommes, elle n'est que de $-0,04$ ($p = 28\%$).

entre les hommes et les femmes. Ces questions sont certes corrélées entre elles – trouver ces inégalités importantes allant plutôt de pair avec le fait de les juger inacceptables et avec l'opinion qu'il est injuste que la mère de famille ralentisse sa carrière²² –, mais pas au point de pouvoir ramener la position des individus à une seule question. Nous effectuons donc un regroupement à l'aide d'une classification ascendante hiérarchique à partir de ces trois questions²³. Il apparaît alors assez nettement 4 groupes comme on peut le voir au tableau 8.

Le premier groupe d'opinion est celui de *l'acceptation*. Il y a des inégalités importantes entre les hommes et les femmes, mais elles sont jugées acceptables. La différence sexuelle justifie ici un traitement inégal. Autrement dit, les hommes et les femmes sont plus complémentaires qu'égaux. Le modèle défendu est vraisemblablement celui du mari qui apporte seul un revenu et de la femme qui s'occupe du foyer. Dans cette perspective, il est toutefois surprenant que les enquêtés de ce groupe ressentent comme plutôt injuste la situation de la mère qui freine sa carrière pour s'occuper des enfants. En réalité, ils sont plutôt partagés sur cette question (écart-type = 2,2) et ils ne semblent pas avoir de convictions fortes (au sens où beaucoup répondent 5). Comme nous le verrons, aucun groupe ne va d'ailleurs jusqu'à juger cette situation plutôt juste (en accordant un score supérieur à 5,5). C'est en outre sur cette question et dans ce groupe que la divergence de vue entre les hommes et les femmes est la plus forte, même si elle n'est que de 0,6 point : les femmes jugeant cette situation un peu plus injuste que ne le font les hommes. Malgré tout, il semble que, même au sein de ce groupe, la complémentarité n'est pas absolue. Même s'il n'y a pas de forte exigence d'égalité au sein du marché du travail, cela n'exclut pas entièrement toute comparaison des destins masculins et féminins. Ce qui est jugé un peu injuste, c'est peut-être, au bout du compte, que la « carrière » de femme au foyer ne soit pas reconnue à la même hauteur que les destinées masculines – bref, que les positions complémentaires ne sont pas aussi « équivalentes » que ne veut le croire ce groupe. Il reste qu'il y a fort peu d'éléments pour appuyer ou infirmer cette lecture. Le seul point qui va dans le sens de cette interprétation est que ce groupe estime nettement moins que les autres avoir été confronté à des injustices en matière d'orientation scolaire (*cf.* tableau 10). Plus encore, c'est le seul groupe où les femmes remettent moins en cause leur orientation scolaire que les hommes. Cette indifférence relative à son orientation souligne que faire carrière n'est pas un enjeu.

22. Pour l'importance et l'acceptabilité, on a : R de Pearson = -0,09 ; C de Spearman = -0,18 ; Gamma = -0,17 et *d* de Somers (symétrique) = -0,14. Pour l'importance et la carrière, on a : R de Pearson = -0,17 ; C de Spearman = -0,19 ; Gamma = -0,17 et *d* de Somers (symétrique) = -0,15. Pour l'acceptabilité et la carrière, on a : R de Pearson = 0,16 ; C de Spearman = 0,20 ; Gamma = 0,19 et *d* de Somers (symétrique) = 0,16. Une analyse factorielle des trois variables montre que, graphiquement, elles s'arrangent de manière à représenter un « tabouret à trois pieds ».

23. Les trois variables ont été centrées et réduites, puis la classification a été effectuée selon la méthode de Ward. Si nous voulons retenir seulement 3 groupes, il faut regrouper le deuxième et le troisième groupe. Si nous en voulons 5, il faut scinder le quatrième groupe.

Comme on peut le voir au tableau 9, cette opinion est d'abord celle des plus de 50 ans, des femmes au foyer, des retraités et des personnes ayant peu de diplômes. On y trouve également les pratiquants religieux. Toutefois, ces catégories ne sont que légèrement sur-représentées et ce discours de l'acceptation, comme les discours qui vont suivre, peut se rencontrer dans toutes les catégories de population.

Le deuxième groupe rassemble le plus grand nombre d'individus et aspire à *l'émancipation* des femmes. Les inégalités sont cette fois jugées importantes et tout est fait inacceptables. Il est en outre considéré comme parfaitement injuste que ce soit en priorité la mère qui freine sa carrière pour s'occuper des enfants. Le modèle défendu est celui de l'égalité sur le marché du travail en s'émancipant des stéréotypes liés au genre. Cette position est d'abord celle des femmes, des 30-49 ans, des titulaires de diplômes supérieurs au baccalauréat et des personnes politiquement plutôt à gauche. Sont sur-représentés-es également, malgré leurs diplômes, ceux et celles qui pensent avoir été confrontés-es à des injustices au moment de leur orientation scolaire.

Tableau 8 : Taille relative des 4 groupes obtenus par la classification et scores moyens des questions sur l'importance et l'acceptabilité des inégalités hommes/femmes et du sentiment de justice face à la carrière freinée d'une mère de famille

	Taille	Importance	Acceptabilité	Carrière
L'acceptation	14 %	7,2	7,3	4,5
L'émancipation	37 %	7,3	2,1	1,7
L'arrangement	24 %	7,7	1,9	5,4
La négligence	25 %	4	3,4	4,8

Le troisième groupe d'opinion se rapproche du précédent sur l'importance et l'acceptabilité des inégalités. Ce sont d'ailleurs ces deux groupes qui se sont séparés le plus tardivement lors de la classification ascendante hiérarchique. Ce groupe-ci juge même les inégalités hommes/femmes encore un peu plus importantes et inacceptables que le groupe précédent. Mais, ils se séparent finalement sur leur sentiment quant à la carrière ralentie de la mère de famille. Tandis que le groupe précédent ne l'acceptait absolument pas, ce groupe-ci n'y trouve pas grand-chose à redire. L'égalité est vivement souhaitée mais sans l'exigence de faire jeu égal sur le marché du travail ou, du moins, de faire carrière. Cette exigence est manifestement relativisée par les arrangements familiaux. Bien qu'asymétriques, ceux-ci n'apparaissent pas obligatoirement comme un problème, même s'ils participent de la construction des inégalités entre les hommes et les femmes. Peut-être que, contrairement au groupe précédent, l'investissement dans la carrière n'est pas considéré comme une priorité parce que les perspectives sur le marché du travail n'apparaissent pas particulièrement attrayantes. La critique porterait alors plutôt sur les conditions de travail (pénibilité, précarité, discrimination) qui rendent la

conciliation entre le travail et la famille difficile, mais la conciliation asymétrique serait acceptée, même au prix d'une « carrière » ralentie.

Ce discours est d'abord celui de femmes de tous âges, ayant peu de diplômes et estimant avoir été confrontées à des injustices lors de leur orientation scolaire, être défavorisées en matière d'inégalités entre les hommes et les femmes et, enfin, ne pas être payées à leur juste valeur.

Le quatrième et dernier groupe est le seul à considérer que les inégalités entre les hommes et les femmes ne sont pas importantes. Elles sont néanmoins jugées plutôt inacceptables. Ces inégalités semblent donc plutôt *négligées*. On peut interpréter cette position de plusieurs manières. Ce groupe peut ne pas avoir connaissance des faits ou ne pas les voir (ce qui peut expliquer l'opinion des jeunes). Ou encore il ne souhaite pas le savoir. Mais, on peut aussi penser que ce groupe juge que les inégalités hommes/femmes sont faibles parce qu'il interprète de nombreux faits, qu'il n'ignore pas et ne dénie pas, comme de simples différences là où d'autres y voient des inégalités. L'ensemble des faits qu'il considère comme inacceptables et relevant des inégalités entre les hommes et les femmes apparaît alors assez restreint. On peut y ranger les discriminations flagrantes et directes, mais non celles plus indirectes qui passent par une critique des stéréotypes de genre – cette position s'opposant alors franchement à celle du deuxième groupe qui, justement au nom de l'émancipation, ne manque pas d'impliquer les stéréotypes de genre à sa critique des inégalités. Ces deux groupes chaussent manifestement des lunettes très différentes pour interpréter les relations sociales entre les hommes et les femmes. Dans cette perspective, le sentiment quant à la carrière de la mère de famille est logiquement fort peu critique. On notera d'ailleurs que sur cette question, c'est surtout le groupe prônant l'émancipation qui se distingue par sa forte critique des stéréotypes de genre sur la destinée des femmes, tandis que les trois autres groupes sont assez proches sur ce point, mais pas pour les mêmes raisons.

Ce quatrième groupe est composé en majorité par des hommes, ayant un diplôme d'enseignement professionnel et politiquement plutôt à droite. Les 18-29 ans et les indépendants y sont également sur-représentés. Comme on peut le voir au tableau 10, les femmes de ce groupe semblent particulièrement satisfaites de leur orientation scolaire et de leur salaire. Elles se disent également particulièrement favorisées en matière d'inégalités entre les hommes et les femmes et pensent plus que les autres que la société française est plutôt juste. Mais c'est là le résultat d'une sélection particulière : les femmes qui se retrouvent dans ce groupe d'opinion fortement masculin doivent être particulièrement satisfaites de la vie qu'elles mènent et de ce qu'elles voient autour d'elles pour accorder aussi peu d'importance aux inégalités hommes/femmes que les hommes de ce groupe. Elles constituent donc une minorité tenant des positions qui tranchent nettement d'avec leurs consœurs.

Tableau 9 : Composition sociodémographique des 4 groupes d'opinion (en écart de pourcentages à la moyenne)

	Acceptation	Émancipation	Arrangement	Négligence	Ensemble
Homme	1	- 3	- 5	9	48
Femme	- 1	3	5	- 9	52
18-29 ans	- 3	- 2	0	4	19
30-49 ans	- 4	3	- 1	0	35
50-59 ans	2	1	1	- 3	17
60-69 ans	2	0	- 1	- 1	13
70 ans et plus	3	- 2	1	0	15
Indépendants	0	- 1	0	2	5
Cadres supérieurs	1	1	- 1	- 1	8
Professions intermédiaires	- 3	2	0	- 1	13
Ouvriers, employés	- 3	0	2	0	31
Étudiants	- 2	1	0	1	6
Au foyer	5	- 2	0	0	12
Retraités	2	0	0	- 1	24
École primaire	5	- 3	1	1	17
Enseignement	- 2	- 5	1	7	30
Enseignement secondaire	1	- 1	2	0	13
Bac général	0	2	- 1	- 2	11
Premier cycle	- 2	2	0	- 1	13
2 ^e et 3 ^e cycle universitaire	- 2	5	- 1	- 4	16
Extrême gauche	2	4	- 3	- 4	13
Gauche	- 2	2	0	- 3	30
Centre	- 1	- 2	2	2	31
Droite	1	- 4	1	4	22
Extrême droite	0	- 1	0	1	4

Note de lecture : Il y a 9 % d'hommes en plus et 9 % de femmes en moins dans le groupe de l'inégalité négligée par rapport à la distribution totale, soit 57 % d'hommes et 43 % de femmes.

Tableau 10 : Sentiments de justice concernant l'orientation scolaire, sa propre rémunération et la société française dans son ensemble et sentiment d'être défavorisé en matière d'inégalités hommes/femmes selon le groupe d'opinion et le sexe

En %

		Acceptation		Emancipation		Arrangement		Négligence	
		Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme
« Avez-vous été confronté à certaines injustices dans la prise en compte de vos désirs personnels en matière d'orientation scolaire ? »	Oui	30	29	35	40	31	42	30	32
	Non	70	71	65	60	69	58	70	68
« Le montant de votre rémunération vous paraît-il ... ? »	juste	39	39	40	29	40	28	35	43
	Injuste	61	61	60	71	60	72	65	57
« Vous sentez-vous en position plutôt favorisée ou défavorisée en matière d'inégalités entre les hommes et les femmes ? »	Défavorisé	16	34	13	36	12	43	12	25
	Favorisé	84	66	87	64	88	57	88	75
« Diriez-vous que la société française est plutôt ... ? »	Juste	45	34	45	34	45	34	47	51
	Injuste	55	66	55	66	55	66	53	49

Il est tout à fait remarquable que cette classification rejoigne dans une large mesure celle obtenue par Réjane Sénac-Slawinski (2007) à partir d'entretiens qualitatifs et une tout autre méthode. Elle distingue ainsi également quatre groupes ou modèles. Les deux premiers s'inscrivent dans une pensée de l'harmonie naturelle où la complémentarité entre les femmes et les hommes prime sur l'égalité. Puisque l'asymétrie est naturelle, l'ordre social ne peut l'ignorer ou aller contre. Le premier modèle, dit de l'équivalence, pose alors que les hommes et les femmes sont certes égaux en dignité et, pour les croyants, égaux devant Dieu, mais que leur différence rend néanmoins toute application concrète du principe d'égalité impossible. Chaque sexe forme sa propre société et celles-ci sont jugées équivalentes. C'est certainement ce que pense le premier groupe d'opinion, celui de l'acceptation. Le deuxième modèle, étrangement nommé de l'équité, considère également que les hommes et les femmes sont plus complémentaires qu'égaux. Dans l'ordre du monde, chaque sexe a sa place. Néanmoins, il n'est plus exclu que la femme vienne « empiéter » dans la société de l'homme, en l'occurrence le monde du travail rémunéré, à condition d'y tenir un second rôle, et de ne pas prétendre au premier rôle. Si l'on sait se satisfaire de cela, tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes. On reconnaît cette fois le dernier groupe d'opinion, celui de la négligence. Il apparaît même plus clairement que ce qui est négligé, ce que leurs lunettes ne leur permettent pas de voir, c'est le conflit d'intérêt entre les hommes et les femmes, ces dernières se satisfaisant d'un second rôle que leur accordent les premiers.

Les deux autres modèles de Sénac-Slawinski défendent le droit à l'égalité, qui prime cette fois sur les considérations en termes de différences et de complémentarités. Le fait d'attribuer des rôles spécifiques à chaque genre est critiqué ; loin d'être naturel, il s'agit de constructions sociales, et même de stéréotypes. Son troisième modèle est ainsi celui de l'arrangement social où l'inégalité entre les hommes et les femmes est considérée certes comme une inégalité, mais surtout comme une inégalité parmi d'autres ; il s'agit alors de composer entre celles-ci pour obtenir les arrangements les plus satisfaisants. Tout au contraire, son quatrième modèle, dit de l'émancipation, accorde à cette inégalité une place éminente, qui se répercute sur toutes les autres formes d'inégalités – il s'agit alors de critiquer les stéréotypes de genre et leurs conséquences dans tous les domaines. Si l'on s'en tient là, l'attribution du troisième modèle au groupe d'opinion de l'arrangement et du quatrième à celui de l'émancipation semble aller de soi. Toutefois, l'opposition des deux groupes d'opinion porte essentiellement sur la question de la carrière, soit un critère plus spécifique que celui dont se sert Sénac-Slawinski. Il serait de fait hâtif d'attribuer les discours philosophiques qui soutiennent les différents modèles à chacun des groupes d'opinion, mais il n'y a de toute façon aucune raison de chercher à les y emboîter de force. Il suffit de noter qu'il y a une large correspondance même si les deux modèles et les deux groupes ne se séparent peut-être pas de la même manière. On peut toutefois dire la chose suivante : dans tous les cas, les tenants de l'émancipation défendent une stratégie de renforcement de la position des femmes qui passe par la carrière professionnelle, voire par l'engagement militant et politique, tandis que les tenants de

l'arrangement, peut-être parce que c'est moins accessible, comptent simplement sur leur capacité de négociation. Tous visent néanmoins à obtenir un arrangement social juste par la discussion critique des stéréotypes de genre et de la situation réelle.

■ Conclusion

Dans l'ensemble, le principe de l'égalité entre les femmes et les hommes est très largement accepté. Mais il y a loin du principe à ses applications. Il faut en effet s'interroger ensuite sur la manière d'appliquer l'égalité au réel : s'il n'y a violation du principe d'égalité (ou, si l'on préfère, discrimination) que si l'on traite différemment des cas semblables, il faut encore définir ce que sont des cas semblables. Or, sur ce point, les divergences d'opinion sont plus fortes. Deux tiers des Françaises et Français se donnent pour horizon que les cas devraient être semblables en droit mais aussi en chances d'accès aux différentes positions sociales. C'est le discours majoritaire, qui rassemble de fait aussi bien le groupe de l'émancipation que celui de l'arrangement. Mais il reste un tiers de l'opinion qui considère *a priori* que les cas ne sont souvent pas semblables et, donc, que les inégalités sont négligeables ou acceptables.

Ces divergences de représentations ne vont toutefois pas jusqu'à troubler les sentiments d'être ou non discriminés sexuellement. Comme nous l'avons constaté, ce sont toujours plus les femmes qui se sentent discriminées sur ce plan. Plus particulièrement aux deux bouts de l'échelle sociale, les femmes perçoivent tout à fait l'injustice de leur situation en raison de leur sexe, qu'il s'agisse en bas de la précarité de leurs conditions ou en haut du « plafond de verre ». Plus encore, même dans le groupe d'opinion qui néglige ces inégalités, les femmes demeurent deux fois plus nombreuses que les hommes à se juger ainsi défavorisées. Incontestablement, le sentiment d'être discriminé est très fortement asymétrique et toujours en défaveur des femmes. Ce constat n'est évidemment pas une surprise car il recoupe très largement ce que l'on sait de la situation réelle concernant les discriminations. Mais ce sentiment très marqué est en lui-même un fait important, qui montre que toutes les interprétations possibles du principe d'égalité ne se valent décidément pas. Sous l'horizon de la justice, une interprétation valide doit pouvoir intégrer ces opinions qui sont autant de critiques. Or cela ne se peut qu'en renforçant la situation des défavorisées, non en la niant ou en l'acceptant.

Références bibliographiques

- Apel K.-O., 1994, *Éthique de la discussion*, Paris, Cerf.
- Braun M. et J. Scott, 2009, « Changing public views of gender roles in seven nations, 1988-2002 », in M. Haller, R. Jowell et T. Smith, *The International Social Survey Programme, 1984-2009, Charting the globe*, Oxon, Routledge.
- Forsé M. et M. Parodi, 2010, *Une Théorie empirique de la justice sociale*, Paris, éd. Hermann.
- Habermas J., 1991, *De l'éthique de la discussion*, Paris, Cerf, 1992.
- Rawls J., 1971, *Théorie de la justice*, (trad.) Paris, Seuil, 1997.
- Sénac-Slawinski R., 2007, *L'ordre sexué. La perception des inégalités femmes-hommes*, Paris, PUF.